

# le développement durable

- Prise en compte du développement social et de l'écologie dans le développement économique
- 210 établissements et 1.530 emplois dans les éco-activités en Côtes d'Armor
- De très nombreuses initiatives au niveau des collectivités, des associations, des entreprises...

## ➤ La notion de développement durable

Le développement durable est "un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs" (rapport Brundtland, 1987). Ce concept repose sur un développement équilibré et harmonieux de l'espace, à la fois environnemental, économique et social.

Au cours des vingt dernières années, de nombreux programmes ont été engagés par différents pays pour contribuer à la mise en oeuvre de ce mode de développement.

Pour sa part, la France, par l'intermédiaire des Grenelles de l'environnement, a défini un certain nombre de priorités d'action : développement des énergies renouvelables, amélioration de la gestion des déchets, préservation de la biodiversité et des milieux naturels...

Le projet de Stratégie nationale de développement durable (SNDD) 2009-2012 complètera ce volet environnemental par des engagements économiques et sociaux.

## ➤ Développement durable et initiatives territoriales

En dehors des grands projets nationaux et internationaux, de nombreuses initiatives en faveur du développement durable peuvent être conduites à l'échelle des territoires. Ainsi, le programme Agenda 21, adopté par les 173 pays signataires de la déclaration de Rio, permet aux collectivités d'appliquer les concepts de développement durable dans des projets d'aménagement locaux.

430 Agendas 21 sont d'ores et déjà opérationnels en France à l'échelle de régions (19 dont celui de la Bretagne), des départements (40 dont celui des Côtes d'Armor), des intercommunalités (106 dont celui de la CDC Lanvollon-Plouha) et des communes (265).

### L'Agenda 21 des Côtes d'Armor

Dans la continuité de l'Observatoire départemental de l'environnement (ODE-1990), du Plan départemental pour l'environnement (1995) et de l'Observatoire du développement durable (2004), l'Agenda 21 des Côtes d'Armor, initié dès 2003, est entré dans sa phase concrète en 2007.

Il s'articule autour de 5 grands principes :

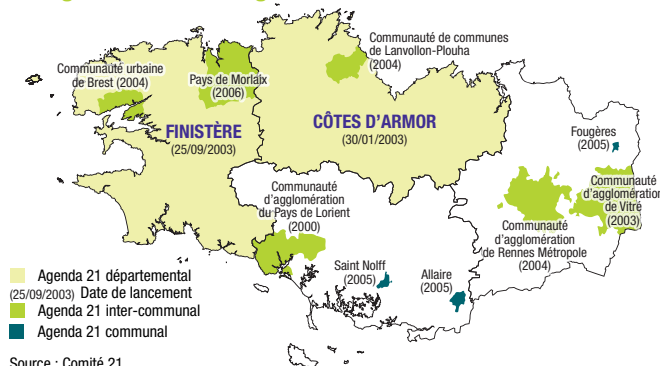
- la solidarité (économie sociale et solidaire),
- la citoyenneté et la démocratie participative,
- l'attractivité (qualité sociale et environnementale du développement économique),
- l'accessibilité (transports et nouvelles technologies),
- la prévention (maîtrise de la consommation des énergies, gestion des déchets).

### L'Agenda 21 de la Communauté de Communes Lanvollon-Plouha est structuré autour de 4 axes :

- aménagement : gestion et protection de l'eau et du littoral, écotourisme...
- production : protection des ressources naturelles, reprise des exploitations, vente directe, maillage du territoire par un tissu artisanal actif...
- consommation : maîtrise des déchets et des énergies, agriculture durable...
- participation : tissu associatif, Conseil des citoyens, Pôle de services à la population...

Les différents documents d'urbanisme (schémas de cohérence territoriale, plans locaux d'urbanisme, cartes communales...) permettent d'intégrer le développement durable dans les projets d'aménagement du territoire en cohérence avec les Agendas 21.

## Les agendas 21 en Bretagne - Février 2008



## La pépinière Ménerpôle

L'opération "Bretagne Qualiparc", initiée par l'Etat, la Région et les quatre Départements bretons, constitue une initiative importante en faveur du développement durable. L'objectif de ce dispositif est l'amélioration sensible des conditions d'aménagement, d'insertion environnementale, de fonctionnement et de gestion des espaces d'activités.

Certaines collectivités locales vont même jusqu'à réserver certains de leurs sites aux activités relevant du développement durable. Tel est le cas de la Communauté de Communes du Méné (Collinée) qui vient d'aménager le Parc d'activités Ménerpôle (4,5 ha) et de construire sur le site une pépinière d'entreprises dédiée exclusivement aux entreprises oeuvrant dans le domaine des énergies renouvelables. Le bâtiment (490m<sup>2</sup>) est composé de 3 ateliers et de 7 bureaux destinés à héberger des entreprises des secteurs de l'énergie et de l'éco construction. Offrant de nombreux services (téléconférence, salle de réunion, accueil téléphonique...), la pépinière traduit la volonté de la Communauté de Communes de devenir un pôle de référence.

## ➤ Le Pays du Centre-Ouest Bretagne (COB), pilote pour le développement durable en milieu rural

### Le Pôle d'Excellence Rurale (PER)

Créés en 2005, dans le but de développer les synergies locales, les Pôles d'excellence rurale constituent également des outils de développement durable. Parmi les pôles costarmoricens, celui du Pays du Centre Ouest Bretagne, labellisé en 2006, porte sur la valorisation en biomasse des ressources agricoles et sylvicoles de ce territoire. Dans le cadre d'un développement économique durable, la valorisation des ressources permet de créer de nouveaux marchés et filières économiques pour les agriculteurs et les entreprises. Des investissements ont été réalisés dans la filière bois-énergie, dans la création d'unités de méthanisation et dans la transformation et commercialisation de chanvre pour la construction écologique.

### Le projet d'Ecologie Industrielle et Territoriale

Lancé en 2007, le projet d'Ecologie industrielle et territoriale vise à faire du Centre Ouest Bretagne un territoire rural exemplaire en matière d'écologie industrielle grâce à la valorisation des déchets en coproduits.

Partant du constat que cette valorisation des déchets industriels ou agricoles existait déjà sous la forme d'une vingtaine d'actions conduites indépendamment les unes des autres, la mutualisation a été envisagée pour 3 catégories de productions : la fabrication d'amendement agricole, d'aliments pour animaux et de produits à forte valeur énergétique.

Associant des professionnels, les chambres consulaires, le Conseil Régional et un cabinet conseil spécialisé, le projet EIT permettra, en systématisant la démarche à toutes les activités et tous les types de flux, de diversifier et de développer de nouvelles formes de valorisations de coproduits. Les premières actions engagées ont consisté en visites et échanges entre les entreprises afin d'identifier les possibles interactions.

## ↳ L'empreinte écologique du Pays de Guingamp

Depuis 2007, le Conseil de Développement du Pays de Guingamp a engagé une démarche originale en faveur du développement durable en se dotant d'un indicateur environnemental, "l'empreinte écologique". Cet outil permet de mesurer, à l'échelle d'un individu, d'un produit ou d'un territoire, en hectares ou en équivalent planète, la surface nécessaire pour fournir les ressources consommées et absorber les déchets produits. Mis à la disposition des acteurs du territoire, il leur permet d'évaluer l'impact de leurs activités sur l'environnement<sup>(1)</sup>.

## ↳ Le réseau Cohérence

Né en 1997, le réseau Cohérence rassemble, sur l'ensemble du Grand Ouest, une centaine d'associations qui se sont engagées pour soutenir un développement durable et solidaire. Il intervient auprès des acteurs socio-économiques pour promouvoir des solutions alternatives à la plupart des activités humaines et, initiative inédite en France, il met à la disposition des citoyens un baromètre pour mesurer l'engagement des communes bretonnes en matière de développement durable<sup>(2)</sup>.

## ↳ Le développement durable dans les entreprises

Le développement durable concerne tous les secteurs d'activités : agriculture, industrie, construction, transports, services. Il est désormais partie intégrante de la plupart des projets de développement des entreprises, à la fois parce qu'il représente un enjeu de société majeur mais aussi parce qu'il représente un potentiel de croissance et de création d'emplois. Considéré par le Conseil Economique et Social de Bretagne comme un enjeu majeur pour la région, le développement d'éco-activités apparaît comme une nouvelle forme de croissance<sup>(3)</sup>.

Ces éco-activités correspondent à la production de biens ou de services qui concourent à la protection de l'environnement et à la gestion des ressources naturelles. Capables de mesurer, de prévenir, de limiter ou de corriger les impacts environnementaux liés à la production économique, elles constituent une nouvelle filière d'activités.

## ↳ Les éco-activités

L'analyse statistique des éco-activités n'est actuellement possible qu'à travers trois secteurs : la récupération et le recyclage, la gestion de l'eau et la gestion des déchets. Pour les autres secteurs (construction, énergie, mobilité...), la codification APE actuelle ne permet pas de distinguer les éco-activités des activités traditionnelles.

Selon le Conseil Economique et Social de Bretagne, et pour les 3 secteurs mentionnés précédemment, les éco-activités concerneraient 900 établissements et 8.000 salariés en Bretagne (Insee, données Clap 2005). Le nombre d'éco-établissements rapporté à la population place la Bretagne au 16<sup>e</sup> rang des régions françaises.

En Côtes d'Armor, selon les mêmes sources, 160 éco-établissements et 1.560 éco-emplois étaient concernés. En 2006, on comptait 210 établissements et 1.530 emplois.

Environ 55% des établissements et des effectifs relèvent de la gestion de l'eau, 30% de la gestion des déchets et 15% de la récupération et du recyclage. A elle seule, l'activité recyclage des déchets sur la zone industrielle des Châtelets de Ploufragan concerne une dizaine d'entreprises et près de 200 emplois : Ludovic Le Gall, SMETTRAL, Auto Démolition d'Armor, Odipure, Netra, Paprec, Retrilog...

A ces entreprises il convient d'ajouter toutes celles qui oeuvrent également, souvent en tant que sous-traitants, dans le secteur de l'environnement : fabrication de matériel de traitement de l'eau ou de l'air, installation et fabrication de matériel produisant des énergies renouvelables, bureaux d'études spécialisés dans les éco-énergies, négoce de produits de protection de l'environnement...

## ↳ Les investissements des entreprises pour l'environnement

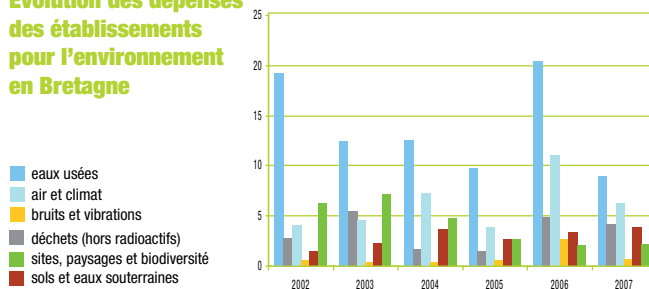
En dehors des entreprises qui interviennent directement ou en sous-traitance dans les éco-activités, de nombreux établissements s'efforcent d'inclure la dimension environnementale du développement durable dans leurs processus de production.

Grâce aux enquêtes annuelles Antipol réalisées par le Service des Etudes et Statistiques Industrielles du Ministère de l'Economie, de l'Industrie et de l'Emploi, il est possible d'avoir une représentation chiffrée, nationale et régionale, de la prise en compte du développement durable par les établissements industriels. Ces

enquêtes permettent de suivre, par grand domaine (eau usées, déchets, air...), les investissements réalisés par les industriels pour la protection de l'environnement.

Contrairement à la situation nationale, la Bretagne connaît, depuis 2002, une diminution du montant global de ces investissements (de 40 à 35 millions d'€) alors que le nombre d'établissements investisseurs est passé de 248 à 410<sup>(4)</sup>.

## Évolution des dépenses des établissements pour l'environnement en Bretagne



Les investissements dédiés exclusivement à la maîtrise des nuisances provoquées par l'activité industrielle étaient encore prépondérants en 2007 (45% des investissements totaux) mais leur part diminue régulièrement (67% en 2002). A l'inverse, la part des investissements pour changement de procédés dits "propres" est en progression (de 16 à 20% au cours de la période). Les principaux domaines d'intervention évoluent également : la part de l'air et du climat passe de 12 à 22%, celle des investissements consacrés aux eaux usées de 56 à 32%.

## ↳ Le potentiel de développement des filières vertes

D'après le Cabinet BCG, chargé d'évaluer l'impact des mesures issues du Grenelle de l'environnement, 600.000 emplois pourraient être générés en France d'ici à 2020 par les filières vertes (450 milliards d'€ d'activités économiques).

Les principaux secteurs susceptibles de créer rapidement des emplois durables concernent les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique dans le bâtiment.

Actuellement, en Côtes d'Armor, quelques entreprises seulement fabriquent des équipements pour produire de l'électricité à partir d'énergies renouvelables, en particulier la Société Sillia et la SEMA.

Sillia a ainsi saisi une opportunité en créant en 2008 à Lannion une unité de fabrication de panneaux photovoltaïques, activité en plein essor et qui, pour l'instant, ne concerne qu'une dizaine d'entreprises en France. La société, filiale du Groupe Sofie, dispose à Lannion d'une capacité de production de plus de 300 panneaux PV par jour et emploie 70 salariés. Elle compte fournir 10 à 15% du marché français.

La Sema, implantée à Saint-Brieuc, a été la première entreprise en France à se lancer dès 1997 dans la fabrication de mats d'éoliennes. Actuellement, faute de pouvoir agrandir sa capacité de stockage, l'entreprise est contrainte de limiter sa production à une vingtaine d'unités par an.

La fabrication d'appareils de récupération d'énergie (type pompes à chaleur) concerne quelques entreprises : SCAAF à Minihy-Tréguier, Théreco à Pleudaniel. De son côté, la Société Terrachanvre à Trémargat vient de se lancer dans la fabrication d'isolant à base de chanvre biologique.

La plupart des autres entreprises n'interviennent dans la filière énergies renouvelables qu'au niveau du conseil, de la distribution ou de l'installation : Odislor (Guingamp), Evalor (Plérin), Sangeos (Ploufragan), Armor Bio Energies (Ploufragan), Envitec Biogas (Ploufragan), Thermie Scop (Guingamp), See-nergie (Fréhel), Cedi2M Expertises (Quévert), Innovasol (Plérin)...

(1) <http://www.footprint-wwf.be/footprintpage.aspx?projectId=45&languageId=1>

(2) <http://www.barometredudeveloppementdurable.org/carte.php>

(3) "Eco-activités et développement durable, des opportunités de croissance pour la Bretagne" juin 2009

(4) Établissements de 20 salariés et plus en 2006 et 2007, établissements les plus polluants pour les années précédentes.

RETROUVEZ CES DONNÉES SUR :

[www.armorstat.com](http://www.armorstat.com)

le Centre de ressources socio-économiques des Côtes d'Armor